

**CONSEIL SCIENTIFIQUE PLÉNIER**  
**Lundi 12 décembre 2011**  
**RELEVÉ DE DÉCISIONS et d'INFORMATIONS**

**Décision 1 : Transfert de collections de l'Arsenal à l'UTM**

La Vice-présidente demande au Conseil Scientifique de se prononcer sur la liste transmise par Monsieur Luc Garcia, Directeur du SCD mentionnant les collections que la Bibliothèque de l'Arsenal rend à celle du Mirail en précisant que le Conseil de l'Université Toulouse 1 a donné un avis favorable. (liste du 29/11/2011)

**Avis favorable adopté à l'unanimité des présents et représentés (20 votants)**

Au terme de ces transferts, le Conseil Scientifique souhaite entendre le directeur du SCD pour faire le point avec lui sur les collections transférées.

**Résultat du vote : Avis favorable à l'unanimité des présents et représentés (20 votes)**

**Décision 2 : Prise en charge de frais de traduction pour l'Unité Octogone et LLA-Creatis**

Au titre des subventions pour l'aide à la traduction, le Conseil Scientifique attribue :

- Une somme de **378 euros** à l'Unité Octogone correspondant à 50 % du montant de la facture d'« Admissions » du 12/09/2011 et des factures d'Elisabeth Wiles Portier du 12/09/2011 et du 09/11/2011.

- Une somme de **500 euros** à l'Unité LLA-Creatis correspondant à 50 % du montant de la facture d'AEF Traduction Interprétation du 02/11/2011.

**Résultat du vote : Avis favorable à l'unanimité des présents et représentés (20 votes)**

**Décision 3 : Convention avec le LEREPS – UTM devient tutelle secondaire**

Le Conseil Scientifique a formulé un avis favorable à la proposition que lui a soumise la Vice-présidente concernant la convention avec le LEREPS.

Son avis est assorti de la demande que l'UTM devienne tutelle secondaire de cette Unité de Recherche hébergée par UT1, tutelle principale du LEREPS.

Il a également donné un avis favorable au versement d'une dotation pour 2012 calculée sur les bases définies en janvier 2011 pour l'ensemble des Unités de Recherche de l'Établissement, soit 1 200 euros par Enseignants-Chercheurs de l'UTM membres d'une Unité de Recherche classée B par l'AERES. Cette dotation sera d'un montant de 6 000 euros.

Les Enseignants-Chercheurs de l'UTM membres du LEREPS auront accès aux moyens communs et aux dispositifs d'aide à la recherche.

**Résultat du vote : Avis favorable à la majorité des présents et représentés (1 abstention et 20 votes pour)**

**Vice-Présidence**  
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

TELEPHONE : 05 61 50 48 05  
TELECOPIE : 05 61 50 49 30

INTERNATIONAL  
TEL : +33 5 61 50 48 05  
FAX : +33 5 61 50 49 30

5, ALLEES ANTONIO-MACHADO  
F - 31058 TOULOUSE CEDEX 9

INTERNET : [www.univ-tlse2.fr](http://www.univ-tlse2.fr)

**Décision 4 : Rapporteurs auprès de la Commission « Aide à l'installation scientifique des nouveaux doctorants »**

La Vice-présidente propose et met au vote la composition de la Commission « Aide à l'installation scientifique des nouveaux doctorants » :

- Pour chaque Ecole Doctorale : Directrice de l'ED ou membre du Conseil de l'ED désigné par le Conseil de l'ED ; 1 doctorant-e- élu
- Pour le Conseil Scientifique : 1 représentant-e- des collèges EC, 1 représentant-e- du collège BIATOSS, 2 représentant-e-s du collège doctorant-e-s
- La Vice-présidente
- La DAR : Direction, Responsable du service financier, Responsable de la DED
- Une Assistante Sociale

**Résultat du vote : Avis favorable à la majorité des présents et représentés (1 abstention et 19 votes pour)**

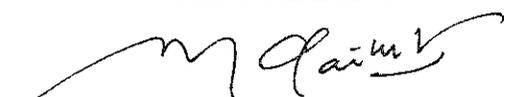
Le Conseil Scientifique procède ensuite à la désignation des membres élus du CS auprès de cette commission.

INSTANCE	QUALITE	NOMS
Commission « Aide à l'installation scientifique des nouveaux doctorants »	1 représentant des collèges EC	Nicolas Valdeyron
	1 représentant du collège BIATOSS	Bernard Pellefigue
	2 représentants du collège des doctorants	Frédéric Marty Clément Varenne

**Vice-Présidence**  
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

**Résultat du vote : Avis favorable à l'unanimité des présents et représentés (20 votes)**

Marie-Christine JAILLET



Vice-présidente du Conseil Scientifique

TELEPHONE : 05 61 50 48 05  
TELECOPIE : 05 61 50 49 30

INTERNATIONAL  
TEL : +33 5 61 50 48 05  
FAX : +33 5 61 50 49 30

5, ALLEES ANTONIO-MACHADO  
F-31058 TOULOUSE CEDEX 9

INTERNET : www.univ-tlse2.fr